

# Le Tambour de Blesle

Bulletin municipal

Février 2022 / N°164



## INFOS MUNICIPALES

**B-BUS** : Prochaine permanence B-BUS et DGFIP le mercredi 23 février.

**RECENSEMENT** : Le recensement se poursuit jusqu'au 19 février, nous vous rappelons l'obligation de répondre et son importance pour la commune. Aussi, pour les personnes rencontrant des difficultés pour remplir le formulaire en ligne, n'hésitez pas à nous le signaler, les agents recenseurs reprendront contact avec vous.

**REPAS CCAS** : Nous confirmons l'organisation du repas pour les aînés de plus de 70 ans le samedi 26 février à 12 h au nouveau centre d'expression culturelle. Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire en Mairie jusqu'au 19 février. La situation sanitaire peut nous obliger à annuler cette manifestation pour laquelle un passe vaccinal sera obligatoire.

## YVES TREHIN



Yves Tréhin est né à Clermont-Ferrand le 29 Septembre 1952, dernier d'une famille de 3 enfants.

Après une enfance et une adolescence passées à Ceyrat dans le Puy de Dôme, il intègre l'IUT de Montluçon où il obtient un BTS en Génie Mécanique. Il travaille quelques années au sein de l'entreprise Bergougnan à Clermont-Ferrand. Il épouse Marie-Claude en 1978, avant de reprendre des études par le biais de la Formation Continue qui lui permettront d'intégrer l'Ecole d'Ingénieurs de Saint-

Etienne.

Son diplôme en poche, il commence sa carrière d'Ingénieur au sein de l'Aérospatiale à Toulouse avant d'être recruté par l'Agence Spatiale Européenne. Il part alors s'installer en Allemagne en 1987 avec Marie-Claude et Lise-Marie, alors âgée de 4 ans. Il s'occupe notamment des projets et contrats du Centre des Astronautes Européens à Cologne. Il reçoit une distinction pour sa contribution au projet Euromir renforçant les collaborations entre l'Europe et l'Agence Spatiale Russe pour les vols spatiaux vers la Station Spatiale Internationale. En parallèle, il obtient une licence en droit et participe au dépôt de plusieurs brevets dans le cadre de l'innovation médicale.

Après un passage à Eumetsat (l'Organisation Européenne des Satellites Météorologiques), il rejoint la France avec sa famille, agrandie de sa deuxième fille, Eve-Anne, née en 1989.

Il rejoint alors un cabinet d'Ingénieurs-Conseil spécialisé dans la gestion des projets et des processus à Toulouse, avant de retrouver son Auvergne natale pour prendre la responsabilité du contrôle interne des systèmes d'information du groupe Michelin.

A la retraite depuis 2012, il consacre beaucoup de temps au bénévolat. Installé à Blesle, il crée un club d'initiation à l'Informatique avec deux amis et devient responsable bénévole d'une association d'aide à domicile : l'ADMR du Pays de l'Alagnon. Il partage son temps entre plusieurs associations dont il est Vice-Président, dont l'UDAF et la CAF. Il se consacre également à l'écriture de plusieurs romans, à la musique, la pêche, et à sa famille. Grand-père d'un petit Yann depuis deux ans, il prend plaisir à lui rendre visite à Francfort et effectue de nombreux voyages et déplacements avec son épouse, notamment à Toulouse où réside sa fille cadette.

Il est diagnostiqué d'un cancer du poumon à un stade avancé en Octobre 2021 et, suite à de nombreuses complications, s'éteint le 31 Décembre 2021, entouré de sa famille.

## ETAT CIVIL

### REGISTRE 2021 DE LA COMMUNE DE BLESLE

#### 7 MENTIONS DE NAISSANCE

BISCARAT Kéllyo

CELLIER BESSY Juliette Henriette Marcelle

KAMEL Juliette

LAMBERT Victor

LEPINETTE Louisa Hélène Marie

LESOIL Gustave Arthur Félix

ROCHE Thibault Jacques

#### 3 ACTES DE MARIAGE

ANGUENOT Alexandre et JOSENCI Sophie Jeanne Celeste

BAISSAC Damien et CHAMBAUD Marie-Ange

ROBILLARD Jean-Marie et de MUMBA Mujinga



#### 2 ACTES DE DÉCÈS

BENESSY Josette Janine épouse JARRY

CHAZAL Jean Claude Antoine

#### 3 TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

GERVAIS Christian Jules Gaston

PASCHE Jean Daniel

RAYNAUD Yvonne Julienne veuve MARTEL

## VERGER CONSERVATOIRE



Suite aux deux journées de formation les 27 novembre et 11 décembre 2021 organisées par le SMAT et le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne sur la taille des arbres fruitiers qui ont vu la participation

d'une quinzaine de personnes et comme approuvé par le conseil municipal, le technicien du CEN Monsieur Meritet est intervenu le 2 février sur les terrains communaux derrière le cimetière pour implanter un verger conservatoire. Cela permettra en plus de la végétalisation de ces parcelles, de planter en majorité des espèces locales de pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers afin de pouvoir par la suite pratiquer des greffes permettant une réimplantation progressive et l'organisation de nouvelles journées d'animation. Un projet d'itinérance entre divers vergers, notamment celui de Léotoing créé du temps de la Communauté de communes du Pays de Blesle, pourra être organisé.

Ces espaces de nature à proximité des centres bourgs sont une contribution au maintien de la biodiversité.

# Le Tambour de Blesle

## AAPPMA des pêcheurs du canton de Blesle ELECTION DU BUREAU LE 12 DECEMBRE 2021

Toutes les personnes qui se sont présentées pour cette élection ont été élues à l'unanimité. Le bureau se compose donc de :

- président : Mr Legrand Christian
- vice-président : Mr André David
- trésorier : Mr Feyt Pascal
- secrétaire : Mr Legrand Rodrigue

Les membres du conseil d'administration sont :

- Mr Laffite Bernard
- Mr Baron Claude
- Mr Nebout Jean-Marc
- Mr Passarinho Antoine
- Mr Vesseyre Georges

Et Mr Trehin Yves qui nous a malheureusement quitté après cette élection et envers qui nous avons une pensée toute particulière ainsi qu'à sa famille.

L'AAPPMA souhaite aussi adresser une pensée à la famille de Mr Vier Alain qui a été pendant longtemps secrétaire et un membre actif de l'association.

## CLUB DU MASSADOU

Au vu des dernières directives gouvernementales, certaines activités peuvent être reprises ; le club du Massadou va donc proposer à nouveau ses animations.

Afin de faire le point sur tout cela, une réunion est organisée le :

**Mardi 22 Février 2022** à 14 H - à la salle

du club. A l'ordre du jour :

- reprise des rencontres du Jeudi,
- activités envisagées,
- Projets à venir,

Masque et pass sanitaire obligatoires.

Vous êtes tous les bienvenus, habitués, nouveaux, venez avec vos idées et vos envies !



## MARCHE

Après quelques semaines de repos, le marché du vendredi revient. Le vendredi 11 mars 2022 dès 16 h sur la place du Vallat, vous retrouverez vos producteurs et artisans habituels.



## AIDE ALIMENTAIRE

Le G.I.P. (Groupement d'intérêt public) ALIM'SO-LIDARITE a vu le jour en 2018 du regroupement d'ALIS TRAIT D'UNION et des C.C.A.S. et Communes d'AUZON - BLESLE - LEMPDES SUR ALLAGNON - SAINTE FLORINE et VIEILLE BRIOUDE, pour favoriser et améliorer l'accès à un droit élémentaire et fondamental : SE NOURRIR.

Il a pour but d'apporter une aide alimentaire aux personnes en difficulté, orientées par les services sociaux.

Devant l'explosion des demandes d'aides et afin d'assurer son bon fonctionnement et le renouvellement de notre stock, nous avons mis en place une collecte (sur 5 grandes surfaces de notre secteur) le samedi 02 avril 2022.

## PERMANENCES

**Mission locale pour l'emploi des jeunes:** 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois (Toute la journée), salle du conseil.  
**ADMR:** Bureaux d'ESPALEM, au-dessus de la Mairie : ouvert du lundi au jeudi de 8h à 16h30 (port du masque obligatoire). Secrétaire joignable tous les jours de 8h à 12h au : 07 67 05 07 88. **Service social,** vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercœur. **CCAS :** 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale :** vendredi 15h à 17h, Château des Mercœur. **La Poste :** du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

**Ramassage des ordures ménagères :** lundi. **Collecte des déchets recyclables :** un mardi sur deux.  
**Horaires des messes :** BLESLE : samedi 5 : 18h, dimanche 13 : 11h, samedi 19 : 18h, dimanche 27 février : 11h, dimanche 6 mars : une seule messe à la basilique à Brioude à 10h30.

Pour mener à bien la réussite de celle-ci nous avons besoin de bonnes volontés pouvant nous accorder 2 heures voire 2 heures 30 de leur temps.

Si vous avez envie de nous aider vous pouvez nous contacter au : 06.80.88.10.47 ou vous inscrire en Mairie.

Merci d'avance pour votre générosité !

## SICTOM

**TOUS acteurs au quotidien de la transition écologique !**

## EXTENSION des CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er MAI 2021, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prend en charge TOUS NOS EMBALLAGES sans exception dans nos bacs de tri.

Jusqu'alors, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées seulement aux bouteilles et flacons. Dorénavant, plus de question à se poser, les emballages tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice ou encore le pot de yaourt sont à déposer dans nos bacs de tri ! Cette extension des consignes de tri a pour but de simplifier le geste de tri sur l'ensemble du territoire français, de réduire le volume de nos bacs gris et la quantité de déchets incinérés, mais aussi de limiter l'impact de notre consommation sur la planète.

## Votre bac de tri est trop petit ?

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut-être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.

## Des FRÉQUENCES DE COLLECTE adaptées à L'UTILISATION RÉELLE DU SERVICE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit de maîtriser la facture déchets auprès des ménages et de limiter l'impact écologique tout en préservant la qualité du service. De ce fait, la collectivité poursuivra en 2022 l'optimisation de ses circuits de collecte. Certaines communes verront à leur tour, leur fréquence de collecte (en ordures ménagères) passer à une seule tournée hebdomadaire.

## La COLLECTE DU VERRE en régie !

Afin d'optimiser les performances liées à la collecte du verre, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prendra ce service en régie à compter du 1er janvier 2022. De nombreuses colonnes à verre sont réparties sur l'ensemble des communes de la collectivité. Toujours soucieux d'améliorer son service de proximité, la densification du maillage du territoire se poursuit. Ainsi, 9 colonnes ont été ajoutées au cours de l'année. Il est également possible pour les usagers de déposer le verre en déchèterie.

Vous pouvez connaître l'emplacement des colonnes à verre sur votre commune en consultant le site internet de la collectivité :

[www.sictom-issoire-brioude.com](http://www.sictom-issoire-brioude.com)

## Sur la Commune de BLESLE



**Ordures ménagères : 138 tonnes collectées/an**

**Collecte sélective : 35 tonnes collectées/an**

**Verre : 28 tonnes collectées/an**

**13 tonnes évitées/an grâce au compostage**

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Contact :** tambourdeblesle@orange.fr

**Mairie :** 04.71.76.20.75 mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr  
Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

**Médecins :** Dr Barbary : 04.71.76.23.14

**Pharmacie :** 04.71.76.22.20 **Pompiers :** 18 ou 112

**Cabinets d'infirmières :** De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,  
Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

**Gendarmerie :** 04.71.76.21.19 **Samu :** 15

**La Poste :** 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

**Office de Tourisme :** 04.71.74.02.76